

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le 5 avril 2022

CASHLEE RÉVOLUTIONNE LE PAIEMENT

Plus besoin de CB, de chèques ou d'espèces, Cashlee Santé permet aux professionnels de santé d'encaisser instantanément tous les patients via leur smartphone !

Cashlee est la solution de paiement économique pour les professions médicales et paramédicales sans CB pour seulement 10€ H.T. par mois. Avec Cashlee Santé, n'utilisez plus les chèques pour gérer les paiements différés.

Les atouts du paiement dématérialisé sans carte bancaire

Les professionnels de santé n'ont plus à se préoccuper du moyen de paiement utilisé pour être payés instantanément. À partir de la solution Cashlee sur leur smartphone ou leur ordinateur, ils envoient en direct une demande de paiement à leurs clients par Whatsapp, SMS, mail ou QR code et sont avertis en moins de 10 secondes que la transaction a bien été validée sur l'application bancaire de leur patient.

La solution d'encaissement tant attendue par le secteur médical et paramédical

73% des professionnels de santé jugent les solutions actuelles d'encaissement insatisfaisantes. 88% veulent une solution alternative sans friction, à prix abordable.

Avec Cashlee Santé, que ce soit en consultation à distance, chez le patient ou à son cabinet, le professionnel de santé peut encaisser instantanément, avec la même sécurité et praticité que la CB mais sans ses importants coûts de fonctionnement. Il est à même aussi de gérer et d'imprimer ses notes d'honoraires en fin de consultation...Plus besoin de la rédiger à la main ! Une autre fonctionnalité qui permet d'améliorer considérablement la vie de ces professionnels et de leurs patients est la gestion automatique des paiements fractionnés et différés décidés conjointement entre les deux parties.

Cette solution fait gagner un temps non négligeable aux praticiens : meilleur suivi des encaissements quotidiens, de leur trésorerie mais aussi meilleure maîtrise comptable et administrative avec un rapprochement simplifié, pour de vraies économies à tous niveaux.

Des encaissements sans commissions bancaires et sans coûts cachés

En quelques clics, Cashlee Santé offre donc la possibilité d'encaisser n'importe quel patient sans être soumis aux commissions bancaires. Les forfaits sont sans engagement, modifiables à tout moment et adaptés à chaque activité. Le coût par transaction commence à 0,25€, soit 5 à 10 fois moins chère que les solutions proposées de nos jours.

Cashlee révolutionne le paiement grâce à sa solution française et éco-responsable qui libère tous les professionnels de santé des coûts de la carte bancaire et de la gestion laborieuse et pénible des chèques.

Cashlee est une solution européenne produite en France.

Contact Responsable Presse :

Jean-Jacques Vironda

jj.vironda@cashlee.fr

6, impasse du ruisselet 78570 Chanteloup-les-Vignes

06 17 91 71 09

cashlee.fr